

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KING ENERGY COTE D'IVOIRE » en abrégé «
KECI SARL »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 08 RUE 21, Lot 103, Ilot 144

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KING ENERGY COTE D'IVOIRE »

en abrégé « KECI SARL »

Objet : - COMMERCE GENERAL
- COMMERCIALISATION DE BOISSONS
ENERGISANTS ET SUCRERIES

- IMPORT-EXPORT

- BTP

- ACHATS ET VENTES DE PRODUITS AGRICOLES

- FOURNITURES BUREAUTIQUES

MULTI SERVICES ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 08 RUE 21, Lot 103, Ilot 144

Dirigeant(s) M DIAKITE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03905 du 05/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49309/GTCA/RC/2023 du 05/07/2023

